



PRÉFET DE L'ISÈRE

Préfecture de l'Isère
Direction de la Citoyenneté, de l'Immigration et de l'Intégration
Bureau de la Vie Démocratique / Elections
Tél.: 04 76 60 34 10 – 34 69 - 32 93 - 33 56 - 34 67
Courriel : pref-elections-politiques@isere.gouv.fr

AVIS AUX CANDIDATS

Dépôt des candidatures pour les élections législatives 2017

Les déclarations de candidatures aux élections législatives des 10 circonscriptions du département de l'Isère doivent être déposées **personnellement** par le candidat ou son suppléant uniquement (pas de mandataire possible), pour chaque tour de scrutin, aux lieux, dates et horaires suivants :

Préfecture de l'Isère -12 place de Verdun

BUREAU n°343

(à droite dans le hall - 1er étage)

Pour le 1er tour :

du lundi 15 au jeudi 18 mai de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 15h30

le vendredi 19 mai de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00 (délai de rigueur)

Pour le 2nd tour :

de la proclamation des résultats par la commission départementale de recensement des votes (lundi 12 juin vers 14h, à confirmer) jusqu'au mardi 13 juin à 18h00 (délai de rigueur)

*Les candidatures seront reçues sans rendez-vous,
dans l'ordre d'arrivée des candidats*

Les conditions à remplir, les modalités et documents de candidatures sont disponibles à l'adresse suivante :

<http://www.isere.gouv.fr/Politiques-publiques/Citoyennete/Elections/Elections-Nationales/Legislatives>